

LUTTE CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME ET LA XÉNOPHOBIE

La CNCDH (Commission nationale consultative des droits de l'homme) a publié le 27 juin 2024 le rapport 2023 sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie.

Vous trouverez en annexe, l'intégralité du rapport (351 pages) ainsi qu'une synthèse (32 pages).

Nous vous invitons à lire la 2^e partie du rapport (focus sur les discriminations au travail) page 131 du rapport (état des lieux, plan national, perspectives d'amélioration).

Ce rapport met en évidence plusieurs points clés concernant l'état des préjugés en France et les efforts déployés pour y faire face.

1. PERSISTANCE DE LA XÉNOPHOBIE

En 2023, le discours xénophobe est resté présent tout au long de l'année, particulièrement visible lors des débats politiques autour de la loi sur l'immigration. Les immigrés ont souvent été accusés d'être responsables des problèmes sociétaux.

2. INDICE LONGITUDINAL DE TOLÉRANCE (ILT)

L'ILT, qui mesure l'évolution des préjugés sur une échelle de 0 à 100, a montré une baisse en 2023, atteignant 62, ce qui représente une diminution de trois points par rapport à 2022. Ce recul reflète une augmentation de la méfiance et de la diffusion de discours haineux dans certaines sphères.

3. AUGMENTATION DES ACTES ANTISÉMITES

L'année 2023 a été marquée par une hausse exceptionnelle des actes antisémites, avec 1 676 incidents signalés, soit quatre fois plus qu'en 2022. Cette augmentation est principalement survenue dans les trois derniers mois de l'année, souvent liée aux tensions internationales.

4. DISCRIMINATIONS DANS LE MONDE DU TRAVAIL

Pour cette édition 2023, la CNCDH a souhaité analyser les discriminations en raison de l'origine réelle ou supposée dans le monde du travail.

Face au constat que le phénomène discriminatoire est toujours largement répandu, quels que soient les secteurs d'activités, la CNCDH appelle le gouvernement à poursuivre la mise en œuvre du Plan national d'action 2023 - 2027 et aller plus loin notamment concernant certains secteurs où les discriminations sont massives.

Le rapport se concentre également sur les discriminations à l'embauche et dans l'évolution professionnelle. Il met en lumière la persistance des assignations professionnelles en fonction de l'origine ethnique.

5. PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE RACISME

La CNCDH insiste sur l'importance de la mise en place et du renforcement du Plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine pour contrer ces phénomènes.



En somme, le rapport souligne une détérioration de l'indice de tolérance, une augmentation des actes antisémites et un besoin crucial de renforcer les efforts contre les discriminations, notamment dans le monde du travail.

Documents

[Racisme commission droits de l'homme](#)

[PRÉVENIR ET COMBATTRE LE RACISME ET LES DISCRIMINATIONS RACIALES AU TRAVAIL](#)